



L'UNION DES TRAVAILLEURS
pour l'emploi, les salaires
et les mêmes droits pour tous



COMI-SERVICE

Chez Comi-Service comme ailleurs, l'augmentation de la charge de travail et l'intensification des cadences et des pressions en tout genre vont de pair avec des niveaux de salaires très insuffisants.

La charge de travail des échafaudeurs devient chaque jour plus lourde et les obligations diverses pour satisfaire le donneur d'ordre STX sont toujours plus tracassières, sans que cela se traduise par une reconnaissance du travail effectué.

Les pressions et menaces se répètent et se multiplient sans que cela apporte le moindre moyen supplémentaire pour permettre d'effectuer le travail dans des conditions normales.

Les salaires sont bas et sont à peine améliorés par de rares primes.

Le climat catastrophique qu'entretient la direction locale de Saint-Nazaire comme la direction nationale d'Aix-en-Provence entraîne depuis plusieurs années des démissions ou des licenciements scandaleux qui ne font qu'aggraver la situation.

C'est dans ce contexte que la direction de COMI-SERVICE voudrait s'en prendre aux primes de « petits déplacements ».

Il faut noter que, contrairement à ce que certains laissent entendre, la remise en cause de cette prime nous concerne tous puisqu'au bout de 4 mois de « grand déplacement », on passe tous automatiquement en local...

Cela peut aller jusqu'à plusieurs centaines d'Euros par mois de perte sèche !



Face à cette menace, les recours juridiques engagés depuis plusieurs mois traînent en longueur et ne semblent pas constituer une garantie suffisante pour empêcher ce sale coup.

Pour défendre leur beefsteak, les travailleurs de COMI-SERVICE ont à plusieurs reprises manifesté leur désaccord et leur opposition à la remise en cause de cette prime :

- Avant l'été à l'agence de Saint-Nazaire,
- La semaine dernière à la centrale nucléaire du Bugey (près de Lyon).

Jusqu'à présent, la direction de Comi-Service semble ne rien vouloir entendre et ne rien vouloir céder.

Cependant, elle n'arrive pas à cacher sa fébrilité et sa faiblesse :

le directeur vient de sortir une note de service « à l'attention des salariés de Comi-Service » dans laquelle, finalement, il ne fait qu'étaler au grand jour sa trouille que les travailleurs de Comi-Service utilisent leur force collective et leur droit de grève pour imposer le respect qui leur est dû.

N'en déplaise à ce « Monsieur », les travailleurs de Comi-Service du Bugey comme ceux de Saint-Nazaire n'ont besoin ni de ses conseils, ni de ses leçons, encore moins de ses menaces de sanctions disciplinaires, de constats d'huissiers de justice ou de poursuites pénales pour pouvoir exercer leur droit de grève !

Si la direction de COMI-SERVICE a tellement peur que se déclenche un débrayage ou une grève, la solution est simple :

- **MAINTIEN DE LA PRIME DE « PETIT DÉPLACEMENT » !**
- **ARRÊT DES PRESSIONS ET DES MENACES !**
- **EMBAUCHES EN CDI !**
- **AUGMENTATION GÉNÉRALE DES SALAIRES !**

02.40.22.23.21

Contact USM-CGT : usm.cgt@orange.fr

www.cgtnavalesaintnazaire.org



Saint-Nazaire, le 13/10/2016